

Question présentée par la députée :

M^{me} Anne Marie von Arx-Vernon

Date de dépôt : 28 novembre 2017

Question écrite urgente

Au DIP, les victimes d'abord : une enquête est-elle prévue ?

Le DIP compte-t-il diligenter une enquête pour faire la lumière sur les dysfonctionnements qui ont eu pour conséquences que des jeunes femmes qui se disent victimes d'abus d'enseignants ne se sont pas senties suffisamment soutenues par la hiérarchie du DIP qui aurait dû relayer leur parole, voire dénoncer les faits au procureur le cas échéant au titre de l'article 33 LACP ?